

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Sept le 20 Septembre 2017 à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, F. Téroute, F. Hervé, G. Thiery, A. Buzaré, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, D. Renouf, MF Guillemot, C. Jourdain, Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, O. Huguet, R. Hénault, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, P. Le Dro.

Absents excusés :

J. Grévès qui a donné procuration			à J. Daniel
L. Monnerie	«	«	à M. Foidart
JJ Marteil	«	«	à AM Garangé
A. Boudios	«	«	à A. Buzaré
D. Guillaume	«	«	à G. Thiery
M.M Prévost	«	«	à F. Ballester
L. Detrez	«	«	à M. David
C. Pecchia	«	«	à P. Le Dro
AM Goujon			
V Robin Cornaud			

Secrétaire : Marylise Foidart

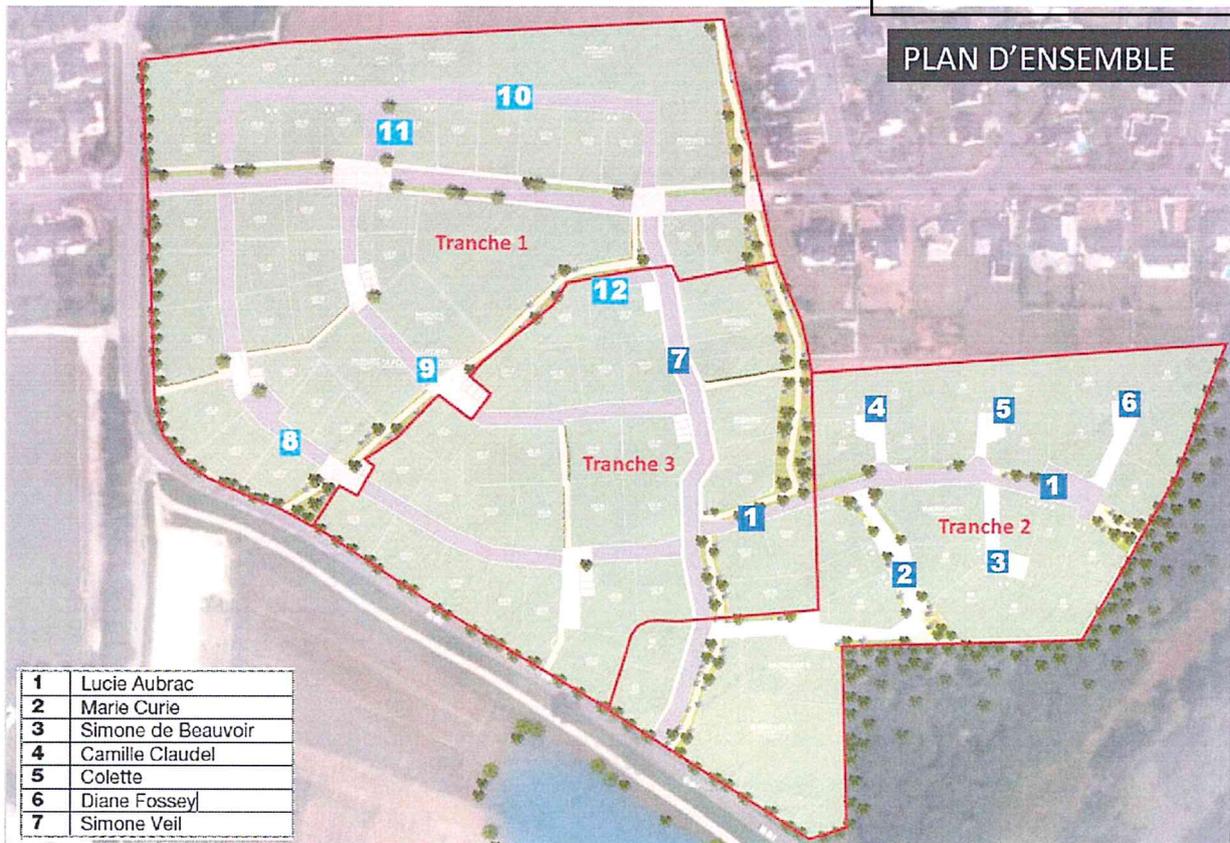
Date de la convocation : 14 Septembre 2017  
Date de l'affichage : 14 Septembre 2017  
Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 31

-----

**2017\_111 : Dénomination de voies dans la ZAC Centre et Saudraye**  
**(partie Saudraye)**

Rapporteur : G. Thiery

Il a été proposé de donner des noms de femmes célèbres, aux rues et impasses de ce quartier (une douzaine en tout, mais 7 pour la tranche opérationnelle) :



## Secteur SAUDRAYE

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 12 juin, du 04 juillet 2017 et du 06 septembre 2017;

**DÉCIDE** de dénommer les voies telles que présentées ci-dessus, à savoir :

1	Lucie Aubrac
2	Marie Curie
3	Simone de Beauvoir
4	Camille Claudel
5	Colette
6	Diane Fossey
7	Simone Veil

**Adopté à l'unanimité**

-----  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
GUIDEL, le 21 Septembre 2017  
Le Maire,  
Joël DANIEL

